



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 2 avril 2007

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 03/04/2007

D - 20070197

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 2 avril Deux mil sept, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN ; M. Didier CAZABONNE ; M. Michel DUCHENE ; Mme Véronique FAYET ; M. Jean-Paul JAUFFRET ; M. Jean-Charles BRON ; Mme Françoise BRUNET ; M. Dominique DUCASSOU ; M. Stéphan DELAUX ; Mme Carole JORDA-DEDIEU ; M. Jean-Marc GAUZERE ; M. Claude BOCCHIO ; Mme Elisabeth VIGNÉ (*présente jusqu'à 17h15*) ; M. Joël QUANCARD ; Mme Muriel PARCELIER ; M. Henri PONS ; Mme Anne WALRYCK ; M. Pierre LOTHAIRE ; M. Jean-Louis DAVID ; Mme Anne-Marie CAZALET ; M. Alain MOGA ; M. Bruno CANOVAS ; Mme Françoise PUJO ; M. Jacques VALADE ; Mme Michelle DARCHE ; Mme Ana De OLIVEIRA-POMMET ; M. Patrick SIMON ; Mme Anne CASTANET ; M. Charles CAZENAVE ; Mme Marie-Christine GUITER-ROCHE ; Mme Eliane BON ; Mme Chantal BOURRAGUÉ ; Mme Mireille BRACQ ; Mme Nadine MAU ; Mme Françoise MASSIE ; M. Alain PETIT ; Mme Christine CHARRAS ; Mme Marie-Claude CARLE DE LA FAILLE ; Mme Elisabeth TOUTON ; Mme Sonia DUBOURG-LAVROFF ; M. Jean MERCHERZ ; M. Guillaume HÉNIN ; Mme Chrystèle PALVADEAU ; M. Daniel JAULT ; Mme Michèle DELAUNAY ; Mme Claude MELLIER ; M. Jacques RESPAUD ; Mme Martine DIEZ ; Mme Brigitte NABET ; M. Vincent MAURIN ; M. Matthieu ROUVEYRE ; M. Pierre HURMIC ; Mme Marie-Claude NOEL ; M. Patrick PAPADATO ; M. Jacques COLOMBIER (*présent à partir de 15h50*);

Excusés :

M. Jean-Michel GAUTÉ ; M. Alexis BANAYAN ; M. Jean-Didier BANNEL ; Mme Laurence DESSERTINE ; Mme Martine MOULIN-BOUDARD ;

Travaux d'urgence et petites interventions dans les bâtiments communaux. Signature des marchés. Autorisation

M. Jean-Paul JAUFFRET, Adjoint au Maire, P/M. Jean-MICHEL GAUTE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre des travaux et petites interventions à réaliser en urgence dans les bâtiments communaux ainsi qu'à la Dune, dont le coût total pour 3 ans est estimé à la somme minimum de 884 000 € TTC et maximum de 3 536 000 € TTC, la Direction des Achats et Marchés a lancé un appel d'offres ouvert sur la base d'un dossier de consultation élaboré par le Centre d'Entretien et d'Exploitation.

A l'issue de cette procédure et au vu du rapport d'analyse technique, la Commission d'Appel d'Offres a classé en premier les offres des sociétés suivantes :

LOT 1 : Maçonnerie, Carrelage
Société MARTI pour un montant minimum de 10 000 € TTC et maximum de 40 000 € TTC

LOT 2 : Couverture, Zinguerie, Charpente
Société GALLEGRO pour un montant minimum de 90 000 € TTC et maximum de 360 000 € TTC

LOT 3 : Etanchéité
Société SET ETANCHEITE pour un montant minimum de 10 000 € TTC et maximum de 40 000 € TTC

LOT 4 : Plâtrerie, Plafonds suspendus, isolation
Estimé à 20 000 € TTC minimum et 80 000 € TTC maximum
Faute de réponse satisfaisante ce lot sera relancé en appel d'offres ouvert

LOT 5 : Menuiserie bois, Parquets
Société SEM pour un montant minimum de 60 000 € TTC et maximum de 240 000 € TTC

LOT 6 : Métallerie
Société ARNAUD pour un montant minimum de 60 000 € TTC et maximum de 240 000 € TTC

LOT 7 : Menuiserie aluminium et PVC
Estimé à 100 000 € TTC minimum et 400 000 € TTC maximum
Faute de réponse satisfaisante ce lot sera relancé en appel d'offres ouvert

LOT 8 : Plomberie, chauffage
Société MENDIONDO pour un montant minimum de 8 000 € TTC et maximum de 32 000 € TTC

LOT 9 : Peinture, Vitrierie
Société OK PEINTURES pour un montant minimum de 40 000 € TTC et maximum de 160 000 € TTC

LOT 10 : Miroiterie, films solaires

Société SEM pour un montant minimum de 100 000 € TTC et maximum de 400 000 € TTC

LOT 11 : Electricité

Société FORCLUM pour un montant minimum de 10 000 € TTC et maximum de 40 000 € TTC

LOT 12 : Fumisterie

Société REP 33 pour un montant minimum de 3 000 € TTC et maximum de 12 000 € TTC

LOT 13 : Stores, Volets roulants

Société SEM pour un montant minimum de 100 000 € TTC et maximum de 400 000 € TTC

LOT 14 : Grilles, Rideaux métalliques

Société ARNAUD pour un montant minimum de 20 000 € TTC et maximum de 80 000 € TTC

LOT 15 : Nettoyage réseaux divers

Société ASSAINISSEMENT GIRONDIN pour un montant minimum de 75 000 € TTC et maximum de 300 000 € TTC

LOT 16 : Alarme détection incendie

Société FORCLUM pour un montant minimum de 25 000 € TTC et maximum de 100 000 € TTC

LOT 17 : Réparation de réseaux divers

Estimé 10 000 € TTC minimum et 40 000 € TTC maximum

Faute de réponse satisfaisante ce lot sera relancé en appel d'offres ouvert

LOT 18 : Réparation équipements frigorifiques : armoires froides

Société BONNET pour un montant minimum de 100 000 € TTC et maximum de 400 000 € TTC

La Dune à Arcachon :

LOT 19 : Maçonnerie, Carrelage, Plâtrerie, Plafonds suspendus, Vitrierie, Peinture-Revêtement sol

Société MINOS pour un montant minimum de 6 000 € TTC et maximum de 24 000 € TTC

LOT 20 : Couverture, Zinguerie, Plomberie, Chauffage

Société GALLEGO pour un montant minimum de 3 000 € TTC et maximum de 12 000 € TTC

LOT 21 : Menuiserie bois, alu et pvc

Estimé à 6 000 € TTC minimum et 24 000 € TTC maximum

Faute de réponse ce lot sera relancé en appel d'offres ouvert

LOT 22 : Electricité

Société FORCLUM pour un montant minimum de 6 000 € TTC et maximum de 24 000 € TTC

LOT 23 : Métallerie, Volets roulants

Estimé à 10 000 € TTC minimum et 40 000 € TTC maximum

Faute de réponse ce lot sera relancé en appel d'offres ouvert

LOT 24 : Nettoyage réseaux divers

Société SANITRA FOURRIER pour un montant minimum de 6 000 € TTC et maximum de 24 000 € TTC

LOT 25 : Réparation matériel cuisine et lingerie : appareils cuisson et froid, machines à laver linge, vaisselle et sèche linge

Société ARCAFROID PRIOLET pour un montant minimum de 6 000 € TTC et maximum de 24 000 € TTC

Les marchés seront conclus à bons de commande pour 3 ans selon les dispositions de l'article 77-1 du Code des Marchés Publics. Ils pourront être dénoncés chaque année à leur date anniversaire.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer ces marchés avec les sociétés précitées en application des articles 33, 40, 57 à 59 du Code des Marchés Publics.

Les conditions d'exécution prennent en compte les éléments à caractère social et environnemental conformément à l'article 14 du Code des Marchés Publics (achat éthique de produits et matériaux)

La dépense sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 020 (administration générale de la collectivité) articles 61558 - 61522.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 2 avril 2007

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Jean-Paul JAUFFRET
Adjoint au Maire

